EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Daniel WACKENIER, ancien élu municipal et en hommage aux victimes des évènements dramatiques survenus au Portugal.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif (question n°2).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°2.
Madame Marianne MAXIMI arrive pendant la présentation du diaporama relatif à la question 2.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question 7 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Madame Marianne MAXIMI.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant le débat de la question 10 et donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD.
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question 11 et donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Madame Françoise NOUHEN sort pour l'examen et le vote de la question 14 en tant que Présidente de Logidôme.
Monsieur le Maire suspend la séance à 00h00 pendant le débat de la question 14. M. le Maire reprend la séance à 00h05 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Rapport N° 77

ADHÉSION AU FORUM DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Fin 2015, dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle politique municipale de tranquillité publique et de prévention de la délinquance, Monsieur le Maire a exprimé sa volonté de renforcer l'action de la Ville en matière de prévention de la récidive, notamment à travers le développement significatif du nombre de personnes accueillies dans les services municipaux pour des Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Un travail global a donc été engagé pour accroître le nombre de personnes accueillies, le nombre de tuteurs et le nombre de services accueillants tout en diversifiant le type de missions proposées. En parallèle, un travail autour de la valorisation des tuteurs volontaires et la sensibilisation de nouveaux tuteurs potentiels a aussi été initié.

Dans la poursuite de cette dynamique, il est proposé que la collectivité adhère au Forum du Travail d'Intérêt Général. Le montant annuel de l'adhésion s'élève à 400 euros.

Ce Forum est dédié au développement du TIG en tant qu'alternative à la prison qui favorise l'insertion et la prévention de la récidive. Il a pour mission de :

- Mettre en réseau et outiller les acteurs, dont les collectivités territoriales
- Favoriser l'insertion professionnelle et citoyenne à travers le TIG
- Promouvoir, médiatiser et évaluer le TIG

Pour la collectivité, adhérer à ce Forum permettrait de :

- Intégrer un réseau national
- Visibiliser et valoriser au niveau national l'action de la Ville de Clermont-Ferrand dans ce domaine
- Échanger des bonnes pratiques avec les membres du réseau
- Bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement par des spécialistes du sujet
- Pouvoir participer à des événements et temps de travail
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour des formations et prestations d'accompagnement

L'adhésion au Forum du Travail d'Intérêt Général ne nécessite pas de désigner de représentant de la Ville pour siéger au sein de l'association.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord votre commission, que la Ville adhère et signe la Charte d'adhésion au Forum du Travail d'Intérêt Général pour l'année 2017.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04/07/2017

Pour le Maire et par délégation :

L'Adjoint,

Jérôme GODARD

Charte du Forum du TIG

Convictions :

Le travail d'intérêt général est une sanction réellement au service de l'**intérêt général**, qui favorise la **responsabilité** de la société et de la personne condamnée. C'est une sanction intelligente, au service d'une **Justice** réparatrice et tournée vers l'avenir. Cette peine mérite qu'on lui accorde l'attention, l'énergie et les moyens nécessaires pour lui donner toute sa portée.

Objectifs :

1. Promouvoir le travail d'intérêt général comme alternative constructive et efficace à l'emprisonnement auprès des acteurs de la société ; et valoriser l'engagement des acteurs engagés pour le TIG.
2. Favoriser le partage d'expériences et de pratiques entre les structures d'accueil du travail d'intérêt général ; et permettre la rencontre et l'échange entre structures d'accueil d'un même type ou acteurs d'un même territoire.
3. Sensibiliser, encourager et conseiller de nouvelles structures d'accueil dans la mise en place d'accueil du travail d'intérêt général.
4. Développer une offre d'outils et de formations à destination des acteurs du travail d'intérêt général.
5. Evaluer l'utilisation qualitative et quantitative du travail d'intérêt général, ainsi que son efficacité en termes d'insertion et de prévention de la récidive.
6. Faire en sorte que le travail d'intérêt général soit un engagement gagnant-gagnant pour la personne condamnée, pour la structure d'accueil et pour la société dans un objectif de prévention de la récidive.

Les engagements des membres du Forum :

1. Partager les convictions du Forum
2. Contribuer aux objectifs du Forum
3. Participer à la vie du Forum selon les modalités qui leur conviennent. Pour cela, différents modes d'actions sont possibles :
   - Présenter son action et son engagement sur le TIG (partage de fiches de postes, de témoignages, de pratiques innovantes)
   - Participer et relayer des temps de rencontre organisés par le Forum du TIG
   - Participer au travail de recherche et d'évaluation mené sur le TIG
   - Contribuer à faire du TIG un tremplin pour l'insertion professionnelle et citoyenne des personnes condamnées
   - Alimenter la réflexion et le débat sur l'utilisation du TIG et son développement en France

Structure, date et Signature :